



Delémont, le 4 juillet 2013

## **CONCOURS VIEILLE VILLE FLEURIE – COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Madame, Monsieur,

Le jury du concours Vieille Ville fleurie s'est réunie la semaine dernière afin d'évaluer les fleurissements de la Vieille Ville proposé par les différents participants au concours.

Après délibération, le jury a attribué deux prix dans la 1<sup>ère</sup> catégorie : maisons, y compris bâtiments administratifs, avec abords fleuris (balcons, jardinets, cours et murs fleuris) visibles de la rue, ainsi que trois prix dans la 2<sup>ème</sup> catégorie : commerces, restaurants, bars (rez-de-chaussée avec espaces publics – terrasses). Le jury a par ailleurs décerné un prix spécial à quelqu'un ne s'étant pas inscrit au concours.

Le nom des lauréats pour chacune des catégories, de même qu'un dossier photos, se trouvent dans le document annexé au présent communiqué.